

1

INDICATEUR N°1 : COEFFICIENT DU COÛT SALARIAL GLOBAL

DEFINITION

La masse salariale au sens le plus strict ne comprend que la somme des rémunérations des agents (traitement de base ou indiciaire). Le coût salarial global comprend en plus de ces rémunérations principales les rémunérations accessoires (RI, IFSE, NBI, indemnité résidence, supplément familial, heures supplémentaires, permanences, indemnités, ...), les charges patronales et les cotisations sociales.

Le rapport entre le coût salarial global et le traitement de base donne lieu à un coefficient qui mesure le passage de la rémunération principale au coût total engagé par la collectivité.

MÉTHODE DE CALCUL

$$\frac{\text{Somme des rémunérations principales}}{\text{(rémunérations principales + rémunérations accessoires + cotisations sociales + charges patronales et salariales)}}$$

RECOMMANDATIONS

Ce coefficient est très utile à utiliser pour calculer l'impact réel d'un événement sur la masse salariale globale.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ce coefficient de calcul du coût salarial total n'est pas une constante. Il évolue chaque année et diffère selon les filières, le statut ou la fonction.

EXEMPLE DE RESTITUTION GRAPHIQUE

Evolution annuel du coefficient par catégorie ou par fonction ou par genre.